

Réf: Dossier N° 098050

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANOU SERVICES »

Siège social Abidjan, Koumassi, SOWETO, Lot 260, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/04/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANOU SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- COMMERCE GENERAL
- TRANSFER D'ARGENT
- INFORMATIQUE
- COMMUNICATION
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, SOWETO, Lot 260, Ilot 24

Dirigeant(s) : Mlle AMAN MANOU VIVIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03592 du 25/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17711/GTCA/RC/2022 du 25/04/2022

